



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19074881

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

22 MAI 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION Tournai
Greffe

N° d'entreprise : 0452318918

Dénomination

(en entier) : **Scredema**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 260 A Grand Route à 7530 Gaurain-Ramecroix

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : NOMINATION DEFINITIVE D' UN ADMINISTRATEUR- FIN DE MANDAT DU COMMISSAIRE - NOMINATION DU COMMISSAIRE

Il ressort du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2019 que le mandat d'administrateur de monsieur Lieven Volders, nommé à titre provisoire par le conseil d'administration viendra à échéance immédiatement après la clôture de la séance. L'assemblée désigne à la fonction d'administrateur Monsieur Monsieur Lieven Volders, domicilié Gingelomstraat 14, 3400 Landen.

L'intéressé accepte le mandat et déclare n'exercer ou n'avoir exercé aucune fonction et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer les fonctions d'administrateur. Le mandat prend cours à compter de ce jour pour se terminer immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2024. Le mandat d'administrateur est gratuit. Conformément aux statuts, trois administrateurs représentant chacun une catégorie différente d'actionnaires représentent valablement la société vis-à-vis des tiers en agissant conjointement.

Il ressort du même procès-verbal que l'assemblée générale décide de mettre fin au mandat du mandat de KPMG réviseurs d'entreprises SCRL, Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, Belgique Représenté par Benoît Van Roost, réviseur d'entreprises, à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire. L'Assemblée générale décide de nommer la SCRL PwC Reviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à 1932 Sint-Stevens-Voluwe, Woluwedal 18, comme commissaire pour un terme de trois ans.

Cette société désigne Monsieur Romain Seffer, réviseur d'entreprises, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SCRL. Le mandat prend cours ce jour et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2022 appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2021.

Colas Belgium
Administrateur
ayant comme représentant perm Pierre Majoral

Axel Maes
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2019 - Annexes du Moniteur belge